

# LUTTE CONTRE

# L'INCENDIE

ARTICLES R4227-28 ET R4227-39 DU CODE DU TRAVAIL  
ARRETÉ DU 25 JUIN 1980  
APSAD R6



*Transmettre l'alarme; Utiliser les extincteurs sur une éclosion de feu; Mettre en sécurité son poste de travail; Évacuer au signal d'alarme*



3 Heures,  
Recyclage tout les 3 ans



Jusqu'à 10 participants



Dans vos locaux et à  
l'extérieur



Attestation de formation  
Certificat de réalisation



Sur devis  
Finançable par OPCO



 **SAVOIR  
AGIR.com**  
*Le choix de l'expérience en plus*

Qualiopi  Délivrée par   
processus certifiés  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION

Mail: [contact@savoir-agir.com](mailto:contact@savoir-agir.com) Tel : 01 34 85 62 01  
Enregistré sous le numéro 11 78 87032 78 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

# PROGRAMME DE FORMATION



- Les dangers de l'incendie
- L'application des consignes de sécurité
- L'alarme
- Les moyens d'extinction disponibles
- Les modalités d'évacuation

- Manipulation d'extincteurs et éventuellement de RIA sur feux sécurisés au gaz ou feux réels.

## ÉVALUATION

- QCM de contrôle de connaissance

